



NON AU COUP DE FORCE ! ORGANISONS LA GRÈVE ET SA RECONDUCTION !

Les unions et sections départementales CGT, FO, FSU, Solidaires et FAFPT de l'Aisne ont pris connaissance de la décision du gouvernement de passer en force le projet de loi El Khomri en utilisant l'article 49-3 de la Constitution.

Cette décision ne peut qu'être reçue comme un nouvel acte de mépris et de provocation à l'égard des centaines de milliers de salarié-es, jeunes et retraité-es qui ont fait grève et manifesté, dans l'unité, à l'appel de l'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et FIDL les 9 mars, 31 mars, 9 avril, 28 avril et 1er mai pour obtenir le retrait de ce projet.

Ce passage en force est aussi l'aveu par le gouvernement de son incapacité à réunir une majorité sur ce texte, rejeté par plus de 70 % de la population, et, par conséquent, de son isolement de plus en plus grand.

De fait, le rapport de force créé depuis le début du mois de mars a déjà obligé le gouvernement à quelques reculs par rapport au projet initial, et à apporter des premières réponses aux organisations de la jeunesse, mais la version qu'il voudrait imposer au moyen du 49-3 reste, sur de nombreux points, inacceptable :

- **L'inversion de la hiérarchie des normes**, qui donnerait la possibilité d'élaborer un Code du Travail propre à chaque entreprise, et mettrait ainsi fin à l'égalité des droits entre les salariés, est maintenue ;
- **De même, les licenciements restent facilités** par des mesures telles que l'instauration d'un barème "indicatif" pour les indemnités prud'homiales, ou la réduction du nombre de trimestres de difficultés économiques pouvant justifier le licenciement économique dans les petites entreprises ;
- **La possibilité de contourner les organisations syndicales représentatives par le référendum d'entreprise demeure...**

C'est clair : le projet El Khomri n'est ni amendable, ni négociable, il menace les garanties collectives de tous les salarié-es, du public comme du privé, et de la jeunesse, il doit être retiré !

Par ce déni de démocratie, le gouvernement nous place en état de légitime défense, et ne nous laisse d'autre choix que d'amplifier le rapport de force jusqu'au retrait.

C'est pourquoi les unions et sections départementales CGT, FO, FSU, Solidaires et FAFPT de l'Aisne appellent l'ensemble des salarié-es, jeunes et retraité-es du département à se mobiliser le plus massivement possible par la grève et les manifestations le mardi 17 mai et le jeudi 19 mai.

Dans l'immédiat, les organisations appellent à la réunion d'assemblées générales sur les lieux de travail, partout où c'est possible en intersyndicale, pour débattre des modalités d'action, de la grève et de sa reconduction.

**JEUDI 19 MAI
MANIFESTATION DÉPARTEMENTALE À LAON,
RDV À 16H30, PLACE DU PONT DE VAUX**